



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2018 A 20 H

Conseillers présents : Daniel BEGUET, Valérie BERNARD, Jean-Claude MONTEYREMARD, David RENAUD, Serge BOURDIN, Christine CHURY, Pascal HENRY, Marie-Jo LADREYT, Christophe SECRET, Denise VOLLAT

Conseillers excusés : Laure DE FILPO (donne pouvoir à Valérie BERNARD), Michèle MIGNEROT (donne pouvoir à Denise VOLLAT), Roger ROBIN (donne pouvoir à Daniel BÉGUET)

Conseillère absente : Aurélie LECUYER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 6 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal approuve, à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION, le compte-rendu de la séance du 6 avril 2018.

2 – MODIFICATION DES STATUTS DU SIEA – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire indique que suite à une remarque de la Chambre Régionale des Comptes et de la Préfecture, le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain a validé le principe d'une modification de ses statuts. Cette modification porte sur le fait que les fonds de concours imputés par les communes en investissement pour les travaux autres que ceux concernant l'électrification rurale, ne seront plus autorisés. Il est donc précisé que pour les communes, les travaux spécifiques seront imputés en fonctionnement, quant aux travaux relatifs à l'électrification rurale, ceux-ci seront toujours imputés en investissement.

Le Conseil Municipal approuve, à 13 voix POUR, la modification des statuts du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain.

2 – Questions et informations diverses

2-1 Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain – Fibre optique

Un courrier a été transmis au Président de l'Association des Maires de l'Ain indiquant les craintes de la Commune quant à la dette actuelle et à venir du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain. En effet, la volonté du syndicat de vouloir installer la fibre optique pour l'ensemble des habitants du département est louable, mais pour certains lieux d'habitation, des solutions alternatives moins onéreuses pourraient être étudiées.

Dans ce courrier, le Maire indique que la vocation initiale du syndicat a été détournée et demande donc au Président de l'Association des Maires de l'Ain de se saisir de ce dossier.

2-2 Diagnostic Assainissement

Monsieur le Maire indique que le marché a été signé avec l'Entreprise PMH de DAGNEUX.

2-3 Site du Point Vert : Surveillance de la baignade

Le poste d'emploi saisonnier créé pour la surveillance de la baignade sur le site du Point Vert, a été pourvu. Il s'agit d'un jeune originaire de MONTALIEU-VERCIEU.

La période de surveillance de la plage débutera le samedi 7 juillet 2018 et se terminera le samedi 25 août 2018.

2-4 Plan Local d'Urbanisme

Suite aux remarques faites par la Préfecture de l'Ain, Monsieur le Maire indique qu'un courrier leur a été transmis.

Par courrier en date du 27 avril 2018, la Préfecture de l'Ain prend acte des décisions prises par la Commune notamment sur l'engagement de réaliser une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Une copie du courrier de la Préfecture de l'Ain a été transmise à l'urbaniste chargée de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

2-5 Délégation du service public d'eau potable

La Société SUEZ Eau France est intervenue sur le réseau d'eau potable en réparant une fuite dans la rue du Pont.

2-6 Professions médicales

Monsieur le Maire indique que l'association « Santé vous bien » poursuit son étude pour l'installation de nouveaux médecins dans le cadre d'un Contrat de Santé de Territoire. Une rencontre avec les élus des différentes communes et une personne chargée de faire le lien entre un médecin intéressé par le secteur et l'association « Santé vous bien » sera programmée prochainement.

2-7 Travaux d'élagage

Suite aux travaux d'élagage, les déchets verts ont été broyés.

2-8 Sentier d'interprétation sur la base de loisirs du Point Vert

Suite à la mise en place d'un sentier d'interprétation sur la base de loisirs du Point Vert par le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, un panneau indiquant le parking a été mis en place par le Conseil Départemental. Ce sentier sera également signalé par la pose de panneaux à l'intérieur du village.

2-9 Travaux en cours

Les travaux pour l'aire de jeux du Stade Jean Christin seront prochainement terminés, en effet la barrière sera bientôt posée.

Les employés communaux se chargent actuellement du fleurissement.

2-10 Feu d'artifice

Le feu d'artifice aura lieu le samedi 21 juillet 2018. Cette année, le thème sera « Johnny Halliday ». Contrairement à l'année dernière, la fête foraine et le bal organisé par l'association Fêtons Village auront lieu.

Cette année encore, le travail des bénévoles sera important pour la gestion du stationnement et de la sécurité du site. Aucun véhicule ne sera admis sur le site. Un dossier relatif à la sécurité dans le cadre de l'organisation d'une manifestation accueillant du public a été transmis à la Préfecture de l'Ain.

Un contact a été pris avec une association de secourisme.

2-11 Bibliothèque municipale

Dans le cadre du plan national de lecture publique, le Conseil Départemental de l'Ain propose à la Commune une convention définissant les conditions et modalités de partenariat en vue du développement de la lecture publique sur le territoire.

Une réflexion devra être menée. Madame Marie-Jo LADREYT et Madame Denise VOLLAT seront chargées de ce dossier.

2-12 Projets immobiliers

Le projet immobilier d'un promoteur pour la construction de cinq maisons dans la Grande Rue a été abandonné. Un autre promoteur envisage la construction de trois maisons sur cette parcelle.

Une rencontre aura lieu avec un promoteur pour la réalisation d'un projet immobilier dans un terrain situé rue du Dauphiné.

2-13 Critérium du Dauphiné

La 4^{ème} étape du Critérium du Dauphiné entre CHAZEY-SUR-AIN et LANS-EN-VERCORS traversera la Commune le jeudi 7 juin 2018.

Un arrêté interdisant le stationnement et la circulation des véhicules de 11 h à 13 h sur l'intégralité de la Grande Rue, a été pris.

2-14 Projet de signalétique

Dans le cadre d'une étude relative à la signalétique, des conseillers municipaux se réuniront le mercredi 23 mai 2018.

Un cahier des charges devra être établi pour ce dossier.

2-15 Collège de BRIORD : Transport des élèves

Une information relative au transport des élèves est parvenue en mairie. Une ligne de bus entre la Commune et le Collège est prévue.

2-16 Le Petit Serriérois

La commission de la communication devra se réunir afin de préparer la prochaine édition.

2-17 Matinée Nettoyage

Une matinée « Nettoyage de la Commune » sera organisée le samedi 09 juin 2018 à partir de 9 heures.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 5 juillet 2018 à 20 heures